

Site NATURA 2000 Vallée de l'Argenton



Lettre d'information
N° 20 - Novembre 2025



La Ruine de Rome (Cymbalaria muralis)

En juillet dernier, nous avons eu la satisfaction d'avoir l'accord de la Région Nouvelle-Aquitaine pour renouveler les 9 contrats NATURA 2000 échus fin 2023. La Région a retenu l'ensemble des projets que nous lui avons soumis et nous l'en remercions pour cela. Ainsi, ce sont près de 6 ha de coteaux et prairies qui vont bénéficier d'une gestion adaptée au maintien de la biodiversité de la vallée de l'Argenton, hors zones agricoles.

Le site NATURA 2000 étant très majoritairement occupé par des usages agricoles, j'ai souhaité pour ce numéro, mettre l'accent sur l'élevage et le pâturage. Dans nos vallées au relief marqué, il constitue la solution la plus efficace d'un point de vue économique et écologique pour préserver la biodiversité du site NATURA 2000, et plus particulièrement sa flore. Face au risque d'embroussaillage qui se fait de plus en plus ressentir, vous pourrez lire dans les pages suivantes, que le pâturage des coteaux par les bovins ou ovins, est indispensable pour la bonne santé du site NATURA 2000.

Bonne fin d'année !

Sylvie GERFAULT

Présidente du Comité de Pilotage du site NATURA 2000
Maire déléguée de la commune de Massais



Élevage & Biodiversité

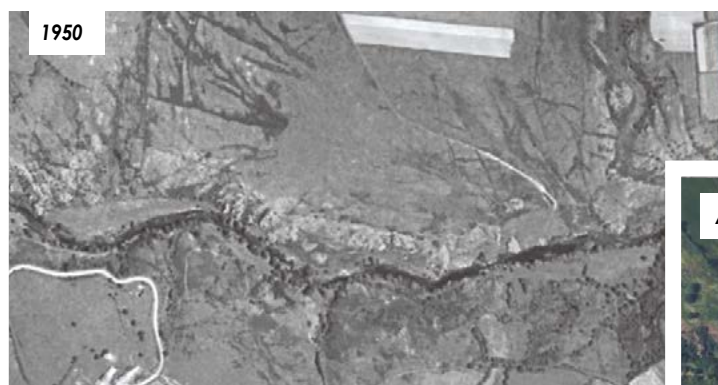
L'EMBOUSSAILLEMENT DES COTEAUX

L'évolution globale des coteaux de la vallée de l'Argenton tend vers un embroussaillage et une fermeture des milieux. Si l'on remonte dans les années 1950, la majorité des coteaux étaient pâturés, par des bovins ou des ovins, ce qui garantissait l'ouverture des pelouses sur coteaux (voir photos comparatives ci-dessous).

Puis, les coteaux ont été de plus en plus délaissés au profit des prairies situées en bordure de vallée. Pris par les ronces et les fourrés, certains se sont entièrement boisés.

D'un point de vue agricole, ce sont des milieux pauvres, accidentés, qui présentent une faible ressource alimentaire pour le bétail.

A l'inverse, ils abritent une grande biodiversité, mais qui reste dépendante du maintien en pelouses et donc de l'élevage...



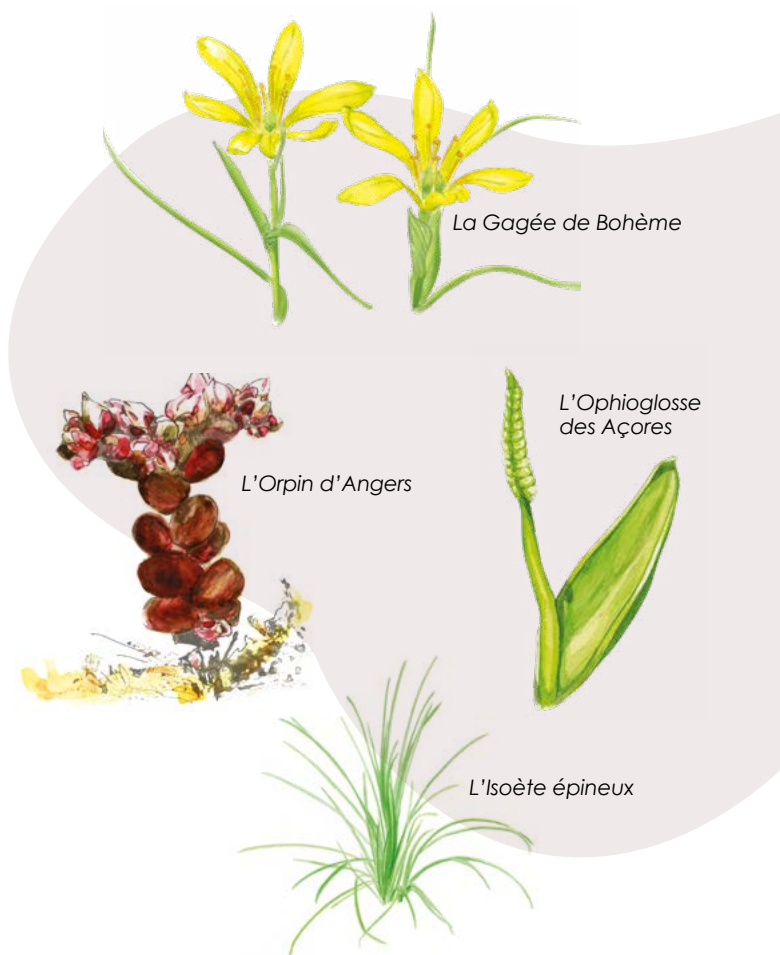
Vallée de l'Argenton en aval de Grifféus en 1950 et aujourd'hui
(source : Géoservices © IGN-France – <https://remonterletemps.ign.fr/>)

DES COTEAUX RECONNUS POUR LEUR FLORE

Le pâturage des coteaux maintient les pelouses sèches qui peuvent déployer toute une diversité de plantes, sans concurrence des broussailles et des arbres. Sur ces milieux particuliers, gorgés d'eau l'hiver, asséchés l'été, et composés de nombreux affleurements rocheux, vivent des espèces adaptées à ces fortes contraintes climatiques. Mais leur épanouissement ne peut se faire que par un entretien des milieux, qu'il soit pastoral ou mécanique.

Sur les 10 habitats naturels d'intérêt européen recensés dans la vallée de l'Argenton, 7 sont des habitats présents sur les coteaux, où l'on dénombre 10 plantes protégées au niveau national ou régional. C'est dire l'importance de ces milieux pour le maintien de la biodiversité du site NATURA 2000 !

Parmi les plus rares, citons la Gagée de Bohême, l'Orpin d'Angers, l'Ophioglosse des Açores ou l'Isoète épineux.



Coteaux en cours de fermeture dans la vallée de l'Argenton



Pelouses sèches sur coteaux en bon état dans la vallée de l'Argenton

L'ÉLEVAGE, GARANT DE LA BIODIVERSITÉ

Pour limiter la fermeture des milieux, le pâturage est la solution la plus efficace. Il permet de maintenir les coteaux en herbe avec toute la biodiversité qu'ils accueillent. Même s'ils fournissent moins d'herbes pour le bétail que des prairies, ils constituent des lieux ombragés lors des fortes chaleurs où les animaux peuvent s'abriter.

Dans la vallée de l'Argenton, les coteaux sont souvent pâturés en connexion avec des prairies situées en bordure ou en fond de vallée. Leur entretien peut également limiter la propagation des incendies, car ce sont des milieux très secs en été qui sont très facilement inflammables, d'autant plus avec les effets du changement climatique.

“

L'élevage et le pâturage sont indispensables pour maintenir la biodiversité de la vallée de l'Argenton !

”



Aurore
Anthocharis cardamines



Chenille de Mélitée du Plantain
Melitaea cinxia



Sylvain azuré
Limenitis reducta



Azuré commun
Polyommatus icarus

9 CONTRATS NATURA 2000 RECONDUITS !

Sur les 11 contrats NATURA 2000 signés pour la gestion de la vallée de l'Argenton, 9 s'étaient achevés fin 2023, sans pouvoir bénéficier de subventions en 2024. Nous remercions par ailleurs les gestionnaires de ces sites qui ont financé les travaux d'entretien annuels sur leurs fonds propres.

Début 2025, les gestionnaires des 9 sites ont répondu à l'appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a retenu en juillet dernier, l'ensemble des projets déposés et qui financera ces contrats avec les fonds européens FEADER, à hauteur de 80%.

Le site NATURA 2000 de la vallée de l'Argenton comptabilise désormais 11 contrats NATURA 2000 pour une surface de 5,9 ha, répartis ainsi :

Site	Commune	Surface (ha)	Milieu	Période
Ciron	Argentonnay	0,1200	Coteaux	2023-2027
Clos de l'oncle Georges*	Argentonnay	0,6249		2025-2028
Coteau Bonnin*	Argentonnay	0,1421		
Coteau Girard*	Val-en-Vignes	0,2161		
Eboulis*	Val-en-Vignes	1,7777		
Hautibus*	Argentonnay	1,0716		
Hautibus-barrage*	Argentonnay	0,5785		
Moulin Vieux*	Val-en-Vignes	0,2109		
Parc de la Vallée*	Val-en-Vignes	0,5967		
Portes*	Argentonnay	0,4392		
Têtards des Eboulis	Val-en-Vignes	0,1355	Arbres têtards	2023-2027
		5,9132 ha		

* contrats renouvelés en 2025

* contrats renouvelés en 2025

Avec le soutien financier de :



Co-financé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



VOTRE LETTRE D'INFORMATION EN LIGNE

Les prochaines lettres d'information sur le site NATURA 2000 **ne seront plus envoyées par courrier**, mais seront accessibles ici :

Les personnes qui souhaitent continuer à la recevoir en version papier à leur domicile devront se faire connaître au 05 49 81 19 07.



CONTACT Guillaume KOCH - Animateur du site NATURA 2000

Agglomération du Bocage Bressuirais
27, bd du Colonel Aubry - BP 90184 - 79304 BRESSUIRE Cedex
05 49 65 99 59 - 06 31 26 66 37 - guillaume.koch@aggllo2b.fr

valleeargenton.n2000.fr